

Document Tarifaire

date dernière révision 17.10.2022- Tarifs (TVA comprise)

Inscription au service disponible sur Amazon.it or sur www.e-go.drivalia.com	19,99€
Tarif PREPAID mensuel comprenant 120 minutes	19,99€
Tarif pour minutes supplémentaires Tarif PREPAID (à partir de la 121 ^e minute et jusqu'à un max. de 49,00€ par jour et par location)	0,32€ à la minute
Tarif PAY PER USE (jusqu'à un maximum de 49,00€ par jour et par location)	0,32€ à la minute
Accès aux zones réservées compris dans la location de la Ville de Turin, Milan et Rome à l'intérieur du périmètre autorisé. Accès autorisée et gratuite dans les zones ZTL et / ou Eco pass (consultez les dispositions locales en vigueur). Service de navette avec la ville et l'aéroport de référence.	gratuit
Parkings gratuits autorisés en plus des parkings libres (consultez les dispositions locales en vigueur)	
Ville de Turin : zones bleues, e+ Drivalia parking	GRATUIT
Ville de Milano et Rome: zones bleues, e+ Drivalia parking	GRATUIT
Gestion Sinistres (TVA 22% non applicable – Art.15 DPR 633/72 DPR 633/72)	
Non envoi du constat à l'amiable dûment complété	Pénalité 1.000€
Sinistre avec responsabilité du Client	Pénalité 500€
Pénalités	
Notification de contraventions/contrôles (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 6633/72)	25€
Autres suppléments	
Perte ou dégradation des documents du véhicule (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€

Nettoyage supplémentaire (lavage chimique)	80€
Hygiénisation de l'habitacle pour avoir violé l'interdiction de fumer	80€
Transport d'animaux sans cage prévue à cet effet (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Non obtempérance aux instructions du Service Clients ou de l'opérateur intervenu sur place (en cas de panne, accident etc.) (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Restitution du véhicule avec fenêtres ouvertes (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Restitution du véhicule en stationnement abusif, dangereux ou gênant avec ou sans mise en fourrière (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Service de dépannage pour dommages occasionnés par le Client, avec ou sans contre-partie (Ex.: Constat amiable passif)	50€
Divers	
Perte clé de contact (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	250€
Immobilisation du véhicule par les forces de l'ordre avec responsabilité de l'utilisateur, avec ou sans contrepartie (IVA 22% non applicable - Art.15 DPR)	50€/jour jusqu'à un max. de 1000€
Restitution en fin de location dans une zone de stationnement privée autre que celles prévues (IVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	250€
Mise en fourrière suite à infraction	250€
Conduite du véhicule par une personne autre que le Client qui a effectué la réservation (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	500€
Récupération du véhicule garé par le Client hors de la zone couverte par le service	200€
Perte, dégradation ou soustraction frauduleuse des accessoires et/ou des composants du véhicule	

Câble pour recharge véhicule (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	300€
Kit gonflage pneus (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	
Roue de secours (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	